

Méteren Contact 51

Méteren
au cœur
des jeux



PAGE 3
**UNE DEUXIÈME ÉTOILE
POUR LE RESTAURANT**



PAGE 10
**LE CIMETIÈRE FAIT DE
LA PLACE**



PAGE 16
REBOISE TA FLANDRE !

Sommaire



PAGE 2
ÉDITO



PAGE 3
VIE MUNICIPALE



PAGE 4
EN IMAGES...



PAGE 6
ACTUALITÉS



PAGE 9
TRAVAUX



PAGE 10
VIE D'ÉCOLIER



PAGE 12
VIE ASSOCIATIVE



PAGE 16
ENVIRONNEMENT



PAGE 18
MÉTEREN INFO



COMMUNE DE

Méteren

**Octobre 2024
numéro 51**

Publication gratuite éditée par la
commune de Méteren

Mairie de Méteren : 03 28 49 04 08

Direction de la publication :
Elizabeth Boulet

Rédaction : Marylène Cleenewerck

Mise en page : Benoit Fache

Design graphique : En Voiture Simone

Tirage : 1100 exemplaires

Impression : Nord Imprim - Steenvoorde



Édito



Chères Méterennoises, Chers Méterennois,

L'été s'achève déjà avec l'impression qu'il n'a jamais vraiment commencé. Le froid s'est invité bien trop tôt, amenant avec lui les premiers nez qui coulent et autres réjouissances. Drôles de saisons...

Si nous avons pu profiter d'un été riche en animations associatives et communales, il semble que le manque de soleil ait eu un effet sur le moral général et, par ricochet, sur le niveau de bienveillance. Certes, le contexte électoral de ce début d'été a largement contribué à tendre l'ambiance, tant les clivages de notre société sont profonds. Le débat démocratique est devenu difficile et les opinions s'expriment un peu trop souvent avec agressivité. L'action de la municipalité n'est malheureusement pas épargnée.

Une commune c'est avant tout les agents qui y travaillent au quotidien et qui sont au rendez-vous du service public. Ce sont eux qui font tourner la garderie, la cantine, la poste, les centres de loisirs, qui nettoient les équipements municipaux, entretiennent les espaces et bâtiments publics, reçoivent les administrés pour toutes leurs démarches du quotidien, ... Les élus, quant à eux, ne sont que de passage. Souvenons-nous en à chaque fois que nous exprimons notre opinion ou notre mécontentement et restons respectueux et bienveillants.

« Les gens du Nord
Ont dans leurs yeux le bleu
Qui manque à leur décor
Les gens du Nord
Ont dans le cœur le soleil
Qu'ils n'ont pas dehors »

Elizabeth Boulet
Maire



Vie municipale

3



Une deuxième étoile pour notre restaurant !

A la course aux étoiles, le restaurant municipal n'en finit plus d'exceller ! Après l'obtention d'une première étoile au label départemental « ici je mange local », l'équipe de restauration emmenée par Nathalie Dauschy a décidé de gravir l'échelon supérieur. Et le travail a payé puisque la deuxième étoile est désormais acquise. Ce label départemental a pour objectif de distinguer les établissements qui intègrent l'approvisionnement local et de saison dans leurs menus. 20% de denrées locales permettent de décrocher la première étoile, il en faut 40% pour décrocher la deuxième étoile.

Une belle reconnaissance pour les agents municipaux qui œuvrent chaque jour pour proposer aux enfants des deux écoles des menus équilibrés, de qualité et de saison. Alors merci à Nathalie, Daisy et Marcel. Le guide Michelin n'a qu'à bien se tenir !

Jubilaires

Le 13 octobre dernier, cinq couples ont célébré leurs anniversaires de mariage à l'occasion d'une cérémonie organisée par la municipalité. Entourés de leurs familles, ils ont vécu un beau moment d'émotion en revivant le jour de leur mariage au travers de la lecture de l'acte d'état civil établi ce jour-là. Dorothee Pinchon, adjointe au maire, qui a organisé l'évènement avec beaucoup d'enthousiasme, a également retracé des moments de vie de chacun des couples autour d'anecdotes. La municipalité a ensuite remis des cadeaux à chaque couple et invité les familles à partager ensemble un moment de convivialité.

Monsieur et Madame Lecoustre ont célébré leurs noces de diamant. Monsieur et Madame Seys, Monsieur et Madame Elleboudt, Monsieur et Madame Van Hècke ainsi que Monsieur et Madame Saïfi fêtaient leurs noces d'or.





Centre de loisirs

223 enfants, encadrés par une équipe de 21 animateurs et une directrice, sont partis à la découverte des contes et des légendes. Les enfants ont profité de l'été en participant à cinq semaines d'activités et de sorties. La plage, le mini séjour à la ferme Beck, Magic Bus, la base du pré du Hem, youpiland, le parc urbain à Paris et le match de hand à Lille... il y en a eu pour tous les âges et tous les goûts.

Cette année les enfants ont eu la chance de pouvoir assister à différentes épreuves des Jeux olympiques. Les ados sont allés à Paris, à la découverte du parc urbain, ils ont pu s'initier aux différents sports présents sur le site (BMX freestyle, Basket 3x3, Breaking et skateboard). La journée a aussi été l'occasion pour eux de visiter la ville.

Les enfants ont également été les spectateurs d'un match de handball à Lille, l'ambiance au stade leur laissera certainement beaucoup de bons souvenirs, sans oublier la rencontre avec Phryge, la mascotte.



Les journées de l'été

Cérémonie d'ouverture des
Jeux Olympique
Paris 2024
26 juillet 2024

Arsenal Festival - 28 juin 2024
1^{ère} édition



Vendredi à l'étang
5 juillet 2024



Journée à la mer du CCAS

La journée à la mer organisée par le CCAS s'est déroulée le jeudi 28 août 2024 à Bray Dunes, dans la bonne humeur. Prochain rendez-vous fixé au mardi 17 décembre 2024 pour le shopping de Noël.



Une Méterennoise championne de France de Pony Game !

Lors des championnats de France d'équitation 2024, Yaëlle Rouselle a obtenu la médaille d'or dans la discipline « Pony Game ». Une étape importante dans le parcours d'une jeune cavalière que nous saluons. Bravo Yaëlle !



Marché du terroir

Quelques images du marché du terroir du 6 octobre dernier qui a réuni une vingtaine d'artisans et commerçants locaux.



Banquet des aînés

Le banquet des aînés a réuni 160 convives le 3 juillet dernier. Une journée riche et possible grâce aux bénévoles mobilisés pour vous servir





Pique-nique avec vue

Il n'est pas trop tard pour profiter d'un pique-nique avec vue, ou d'une simple halte pour profiter du panorama exceptionnel que nous offre la nouvelle aire aménagée au Mont des Cats. Quelques tables et bancs, quelques arbres et une vue magnifique. Merci aux agents communaux qui ont œuvré à cette belle réalisation.

Vous trouverez ce magnifique point de vue au croisement du chemin du Rossignol et de la Zandstraete au Mont des Cats.



Nouveau commerce

Les Créations d'Am'

Une nouvelle boutique artisanale est ouverte depuis février 2024, tenue par Amandine, 31 ans. Amandine vend des bijoux en acier inoxydable qu'elle assemble elle-même et propose également de la personnalisation d'objets. Vous pourrez également y trouver des créations d'artisans locaux et le service relais Vinted go.

Horaires :

Mardi : 9:30-12:30 / 14:00 - 18:30

Mercredi : 9:30 - 13:00 / 14:30 - 18:30

Jeudi : 9:30 - 12:30 / 14:30 - 18:30

Vendredi : 9:30 - 13:00 / 14:30 - 18:30

Et le samedi : 9:30 - 13:00 / 14:00 - 17:30

Site internet : www.lescreationsdam.fr

Facebook :

<https://www.facebook.com/Lespetitescreationdam>



Nouveautés à l'école

Depuis la rentrée de septembre, les deux écoles sont devenues zones sans tabac. Des visuels ont été installés aux abords de chacune des entrées et des arrêts de périmètres ont été pris. Cette démarche partagée par la municipalité et les parents d'élèves a pour objectif de sensibiliser les enfants et adultes et de répondre à l'objectif national d'une génération sans tabac d'ici à 2030. Faire prendre conscience aux enfants que c'est interdit devant l'école, et parfois de le rappeler à leurs parents, permet de dénormaliser le tabac.

A partir de la rentrée du 4 novembre, la garderie réintègre sa salle historique à l'intérieur de l'école Fabre d'Eglantine et n'aura plus lieu dans le local utilisé jusqu'alors. L'accès se fera par la rue des écoles grâce à la sonnette et l'interphone. Rappel des horaires : de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h.



Médiathèque

Les médiathèques du territoire se modernisent.

Bonne nouvelle ! Toutes les structures de L'Escapade, le réseau des médiathèques en Cœur de Flandre, vont être équipées de la RFID* !

Ce système va permettre d'optimiser l'emprunt des documents.

Le déploiement de cette technologie pourrait occasionner de petits désagréments au cours de ces prochaines semaines, mais pas d'inquiétude, les bibliothécaires et bénévoles seront là pour vous proposer le meilleur service possible.

Savez-vous que l'abonnement au réseau des médiathèques du territoire est gratuit ?

Accédez facilement à plus 350 000 documents : livres, jeux de sociétés, jeux vidéos mais aussi un service de presse en ligne, un site de formation et des animations tout au long de l'année.

Plus d'infos sur : <https://www.mediathequesenflandre.fr/>

*Le système RFID consiste à identifier des objets à distance par le moyen d'ondes radio.

Au-revoir Arnaud !



Après plusieurs décennies de dévouement en tant que sapeur-pompier volontaire au service des Métérennoises et Métérennois, le capitaine Arnaud Maniez, a pris sa retraite bien méritée. Pour l'occasion, l'ensemble de ses collègues et sa famille lui ont concocté un hommage à la hauteur de celui qui a longtemps été leur chef de centre. Figure incontournable des années où Météren avait encore sa propre caserne, c'est avec lui toute une époque qui prend fin et une génération de têtes bien connues qui s'en vont. Merci Arnaud pour ton implication au service des habitants. Profite du temps avec les tiens !



2024, année du sport !

Pas question de laisser retomber le souffle des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Vous êtes nombreux à vous intéresser aux offres sportives proposées par les associations méterennes et au-delà. Le saviez-vous, la CAF propose aux jeunes un PASS SPORT lequel permet de prendre partiellement en charge le coût d'un abonnement ou d'une licence. Avec ça, plus d'excuses pour ne pas s'y mettre !



Nouvelles consignes de tri

Le tri évolue sans cesse et de nouvelles filières se créent pour revaloriser nos déchets. Récemment, deux nouvelles filières de tri ont vu le jour. Vous les retrouverez dans les déchèteries du SMICTOM des Flandres. En voici le détail :

Les menuiseries vitrées ne sont plus acceptées en bennes encombrants.

Déposez-les dans les contenants dédiés *

Oca BÂTIMENT

MENUISERIES VITRÉES

- MENUISERIES VITRÉES BOIS
- MENUISERIES VITRÉES PVC
- MENUISERIES VITRÉES ALUMINIUM

INTERDIT

- Menuiseries contenant de l'amiante
- Menuiseries bois avec de la peinture au plomb
- Menuiseries vitrées dont le verre est cassé

MA 2^{ÈME} VIE

- Bois : panneaux de particules ou valorisation énergétique
- Métal : fonderies
- PVC : nouveaux montants profilés
- Verre : nouvelles vitres

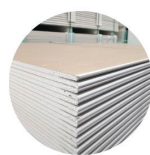
UNIQUEMENT Dans les déchèteries de:

- Ebblinghem
- Estaires
- Hazebrouck
- Laventie
- Merville
- Steenbecque

* Pour toute question, rapprochez-vous d'un agent présent sur place.



Désormais, ils se recyclent !



Plâtres complexes

- PLAQUE OU CARREAUX DE PLÂTRE AVEC ISOLANTS (Laine de verre, polystyrène, laine de roche, mousse polyuréthane...)
- PRODUITS MOULÉS EN PLÂTRE, CLOISONS ALVÉOLAIRES, DALLES DE PLAFOND EN PLÂTRE

PEUT PORTER:

- Des déchets à base de plâtre revêtu de toile de verre, voile de verre ou à base de fibre de verre, pare-vapeur, revêtement vinyle, tissu, faïence

CONDITIONS:

- Doit être propre (non souillé) et sec
- Doit être exempt de béton cellulaire, briques plâtrières, déchets dangereux, Fermacell

Ma 2^{ème} vie:

- Le gypse est séparé des indésirables pour fabriquer de nouvelles plaques. Comme la bouteille en verre, le plâtre se recycle à l'infini.



Laines de verre

- LAINE DE VERRE EN PANNEAU, EN ROULEAU, A SOUFFLER AVEC SURFAÇAGE (VOILE POLYESTER, KRAFT/ BITUME)

- LAINE DE VERRE ANCIENNE

- LAINE DE VERRE NOIRE SECHÉ OU PEU HUMIDE

INTERDIT:

- Laine de roche, métaux (feuille d'aluminium), céramique, bois, laine de verre mouillée

Ma 2^{ème} vie:

- La laine de verre est préparée sous forme de calcin pour redevenir de la laine de verre.



Laines de roche

- LAINE DE ROCHE EN PANNEAU, EN ROULEAU, AVEC SURFAÇAGE (VOILE POLYESTER, KRAFT/ BITUME)

- LAINE DE ROCHE ANCIENNE SECHÉ OU PEU HUMIDE

INTERDIT:

- Laine de roche, métaux (feuille d'aluminium), céramique, bois, laine de verre mouillée

Ma 2^{ème} vie:

- La laine de roche est recyclée en nouveaux panneaux et rouleaux de laine de roche



UNIQUEMENT DANS LES DECHETERIES DE:

- Bailleul
- Ebblinghem
- Estaires
- Hazebrouck
- Laventie (seulement pour la laine de verre et la laine de roche)
- Merville
- Steenbecque

Les laines de roche, laines de verre et plâtres ne sont plus acceptés dans les bennes encombrants!

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un agent présent sur place!



Un jardin remarquable

A deux pas de chez nous, le Conservatoire Botanique National de Bailleul s'est vu décerner le label jardin remarquable par le ministère de la culture pour ses deux jardins. Mis en place en 2004, ce label distingue des jardins et des parcs, présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, qu'ils soient publics ou privés. Ne vous privez pas de visiter ce lieu d'exception et d'en apprendre plus sur la faune sauvage locale.



Cimetière

Deux procédures de reprise sont actuellement en cours au cimetière du centre, rue des Quatre Fils Aymon. Ces démarches sont des dossiers entamés depuis plusieurs années et se déroulent sur du long terme afin de retrouver de la place au cimetière communal.

Reprise de tombes abandonnées

Cette procédure consiste en l'identification des tombes en état d'abandon manifeste afin de les faire entretenir par les familles et, à défaut, de les reprendre pour y installer de nouvelles concessions. Un arrêté accompagné de la liste des tombes retenues (35) a été affiché en mairie et au cimetière, mis sur Facebook et le site internet de la commune.

Une visite de premier constat d'état d'abandon a eu lieu le 11 octobre 2024 en présence de Madame le Maire et de l'adjointe à la sécurité. Durant l'année à venir différents affichages se succéderont. Les familles auront ce délai pour prendre en charge leurs tombes et éviter une reprise. Dans un an, un nouveau constat d'abandon sera effectué et la reprise sera effective pour les tombes qui n'auront pas fait l'objet d'un entretien.

Reprise de tombes en terrain commun.

Les 1er et 2 octobre 2024 16 tombes ont été reprises dans le terrain commun avec dépôt à l'ossuaire. Ces tombes avaient été concédées par la municipalité gratuitement pour 5 ans à des familles il y a plusieurs décennies. Toutes les familles ont été contactées et ont donné leur accord pour cette reprise. Le chantier a été réalisé par les Pompes Funèbres Derebreu.



Économies d'énergie

La commune poursuit sa politique en matière d'économies d'énergie. Les éclairages de la salle omnisport ont été remplacés par des lampes à LED. Pour ce chantier, la commune a reçu une aide du Syndicat Territoire d'Énergie Flandre.

Au niveau de l'école Fabre d'Églantine, les anciens éclairages néons de trois salles de classe ont été remplacés par des LED. Les dernières classes seront également équipées dans les prochains mois.

Le chantier de la rénovation totale de l'éclairage public (hors Place), a quant à lui pris du retard et débutera au premier trimestre 2025. Plus d'informations lors du prochain numéro !



Le local qui sert actuellement de garderie a également fait l'objet de travaux puisque sa toiture a été entièrement refaite cet été et sa porte remplacée. Une autre façon de réaliser des économies d'énergie !



Ecole Fabre d'Eglantine

Classe des MS/GS – Mme Lainé

Dans le cadre de notre projet pour la labellisation «E3D» («Ecole en Démarche globale de Développement Durable»), nous organisons des séances de jardinage tout au long de l'année. Nous plantons des fleurs, légumes et aromatiques dans le jardin de l'école ; nous semons des graines et vendons les plants ainsi réalisés lors d'un marché en mai.

Et nous participons au « Concours des écoles fleuries » : en juin dernier, nous avons reçu le label « Jeunes jardiniers », qui concrétise tout le travail effectué au cours de l'année.

Merci aux petits jardiniers en herbe et aux parents pour leur participation au marché !



Une sortie au musée des écoles

Sortie en juin 2024 des classes de ce1 ce2 et cm1 au musée des écoles de Lille.



Ecole Sainte Marthe

Rentrée

Ce fût aussi un jour pas comme les autres pour les plus petits. L'APEL a accueilli les parents dans la cour avec un café, petit temps pour se retrouver et papoter, puis tout le monde en classe !

Une rentrée en OR !

Quelle formidable opportunité pour les classes de CE2-CM1-CM2 que d'avoir pu assister à une session des JO-PARALYMPIQUES ! C'est une rentrée inoubliable que nous avons vécue au Stade de France ce lundi 2 septembre. Les élèves ont encouragé avec ferveur les athlètes. Ils ont pu réaliser à quel point ces sportifs se surpassent. Un bel exemple pour leur vie d'écolier ! MERCI à la commune, labellisée Terres de jeux, d'avoir rendu possible cette journée



Kermesse de fin d'année

Le 21 juin dernier, dimanche de kermesse, l'année scolaire s'était terminée sous le soleil dans une belle ambiance ! De belles danses, des jeux nouveaux et un bon repas, c'est le combiné pour une journée réussie et très conviviale ! Merci à tous pour votre joyeuse participation ! Vivement la prochaine ! Mais d'ici là, il faudra travailler, s'investir, persévérer, recommencer, essayer, s'entraider ... Mais à la fin....c'est la médaille ! Belle année scolaire à tous !

site de l'école : <https://saintemartheecole.wixsite.com/ecole-ste-marthe-m-t>





80^{ème} anniversaire de la libération de Méteren

Le 18 octobre 1940, « Pour la première fois, un drapeau ennemi flotte dans le village ; il est hissé sur une perche, devant le poste de commandement, installé dans la maison inoccupée du directeur de l'école de garçons ».

Le vendredi 1er septembre 1944, les soldats allemands présents au village depuis quelques jours reçoivent l'ordre de partir. À 20 heures les Allemands annoncent qu'ils vont faire sauter des munitions à l'école de garçons.



Photos prises par un habitant de sa fenêtre, alors que les allemands incendient leurs archives.

Dans la cour de l'école communale de filles, les soldats alimentèrent un énorme brasier dans lequel ils brûlèrent papiers, bottes, motos, échelles, lits de camp, et parfois des cartouches et des grenades. Puis l'école fut incendiée. Il ne restera que des pans de murs calcinés.

Le 4 septembre 1944 arrivée de troupes et d'états-majors allemands dans le village qui s'installent à la brasserie De Swarte.

Le 5 septembre un jeune lorrain et son camarade, incorporés de force dans l'armée allemande, qui avaient faussé compagnie à leur régiment, se font reprendre à Méteren après une brève fusillade, en tentant de voler une moto. L'un est tué dans l'accrochage, l'autre, le jeune lorrain, sera jugé immédiatement et fusillé en début de matinée.

Dans la nuit, des troupes allemandes étaient passées avec grand fracas de tanks et canons, se dirigeant vers la Belgique par l'HaegheDoorne et la rue de La Fontaine.



Collection et photos de Daniel Fache, colorisation de Benoit Fache

Le mercredi 6 septembre au matin ce fut le calme absolu. C'est désormais l'attente dans un certain climat d'anxiété. Puis brusquement vers 11h30 on entendit des cris. « Les Anglais sont là ! » En deux secondes, tous les gens furent dans la rue. Tout le village sort les drapeaux. Vers 12h30, un moto passe. Tout le village l'attendait, l'acclame. Le soldat salue de la main en souriant. Les habitants changent de tenue, cueillent des fleurs. À 14h arrivent de Bailleul six « chenillettes » de reconnaissance de type Brenn-Carrier. Il s'agit de la 1ère division blindée Polonaise du Général Maczek composée de soldats polonais, canadiens et britanniques.



Les soldats sont entourés par une vraie foule qui les embrasse, leur donne des fleurs et leur verse à boire. De bouche à bouche, le rassemblement est donné à l'église, le drapeau est hissé et l'on fait sonner les cloches. Une grande partie de la foule se presse. Vers 15h30, les anglais font signe de descendre des voitures, puis reprennent la route vers la Belgique.

Méteren est libéré !



Une année anniversaire

L'Harmonie de Méteren a repris ses répétitions, tous les vendredis de 20h30 à 22h après la saison estivale pour préparer défilés et concerts. Nous invitons chaleureusement tous les musiciens intéressés à nous rejoindre. Que vous soyez débutant ou expérimenté, votre passion pour la musique est la seule condition requise. Pour plus d'informations ou pour manifester votre intérêt, vous pouvez contacter notre président, Teddy Bruyche, au 06 22 62 60 09.

Une année bien remplie pour notre Harmonie ! En effet, 170 ans ça se fête ! Pour cela notre harmonie a organisé de beaux événements sur notre commune et ce n'est pas fini après son festival au mois de Mai.

L'Harmonie propose également son concert annuel qui s'est déroulé le 19 Octobre 2024 à la salle des fêtes. Rendez-vous le 17 Novembre 2024 pour la messe de Sainte Cécile à l'église à 11h. Nous espérons vous voir toujours plus nombreux à ces événements et vous remercions pour votre soutien continu à l'Harmonie Municipale de Méteren.



Club des crochétines

Changement d'horaires pour le club de crochet. Rendez-vous tous les jeudis de 14h30 à 18h à la salle des fêtes de Méteren.

FC Méteren

Une nouvelle saison démarre pour le FC Meteren !

Cette saison, le club engagera en compétition 10 équipes : 2 équipes seniors, une équipe féminine, une équipe vétérans et 6 équipes jeunes. A cela s'ajoutent les équipes de l'école de foot qui disputeront des plateaux de manière régulière



Pour cette nouvelle saison, le club souhaite continuer à se structurer, en renforçant encore ses actions auprès de ses équipes de jeunes, avec la refonte notamment de l'école de foot sous la responsabilité de Yannick Keller et une équipe de 10 éducateurs. Les équipes foot à huit, quant-à-elles seront sous la responsabilité de Nicolas Fagoo

Pour nos seniors, après deux belles saisons, Yannick Keller et Julien Courdain, respectivement entraîneurs de l'équipe A et B, cèdent leur place à Kevin Demeyer et Samuel Foutren. L'ambition à court-terme est un maintien rapide de nos deux équipes et jouer les premiers rôles si le début de saison est satisfaisant. A moyen-long terme, l'objectif prioritaire est une montée de nos deux équipes et la poursuite de l'intégration de jeunes issus de notre formation en Seniors

Enfin, le club souhaite également dynamiser la vie de ses licenciés et de la commune. Pour cela, de nombreux événements sont planifiés pour la saison à venir (dates prévisionnelles) :

- Arbre de Noël le 21/12
- Stage de Pâques du 07/04 au 11/04
- Journée de l'école de foot le 19/04
- Tournoi U11 le 08/05
- Tournoi U13 le 01/05
- Journée du club les 14 et 15/06
- Tournoi Sixte le 21/06

Nous espérons vous y voir nombreux pour soutenir le club de foot de votre commune ! Bonne rentrée à tous !



Un village en Flandre s'illumine !

Méteren se prépare à vivre un événement exceptionnel ! Les 29, 30 et 31 mai 2025, l'association Atout Jeune vous invite à plonger au cœur de l'histoire de notre commune grâce à un spectacle son et lumière époustouflant : « Un village en Flandre ».

Un voyage dans le temps

Pendant trois soirées, les façades de nos bâtiments emblématiques se transformeront en véritables écrans géants, racontant l'histoire de Méteren à travers les siècles. Des effets spéciaux époustouflants, des projections lumineuses envoûtantes et une musique originale vous transporteront au cœur de notre passé. Revivez les grandes heures de notre village, de ses traditions à ses évolutions, et découvrez les hommes et les femmes qui ont façonné notre identité.

Un projet collectif

Ce spectacle est le fruit d'un travail colossal mené par l'association Atout Jeune et les 260 bénévoles, en étroite collaboration avec de nombreux partenaires locaux. Artistes, techniciens, passionnés... tous se sont mobilisés pour offrir aux Méterenois et aux visiteurs un moment inoubliable.

Un événement pour tous

Que vous soyez passionné d'histoire, amoureux de notre



patrimoine ou simplement curieux de découvrir de nouvelles formes d'expression artistique, ce spectacle s'adresse à tous. Venez en famille ou entre amis, et laissez-vous emporter par la magie de ce voyage dans le temps.

Informations pratiques

- * Dates : 29, 30 et 31 mai 2025
- * Lieu : Centre-ville de Méteren
- * Horaires : 22h

Ne manquez pas cet événement unique !



Créa Danse

Après 2 ans de pause, Aurélie Devulder reprend du service avec une nouvelle association de danse moderne Créa danse. L'association compte trois groupes distincts : les 7-9 ans, les ados et les adultes. Les cours ont lieu le mercredi après-midi pour les enfants et le vendredi soir pour les ados et les adultes. Les mots d'ordre sont : danse, plaisir, créativité et rire. Le gala aura lieu au cours du mois de Juin 2025. L'association peut encore accueillir des adhérents au sein des 7-9 ans et des ados. Si pour vous, la vie est plus belle en dansant alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Activité physique féminine

Depuis le 9 septembre dernier, la gym a repris avec ses habituées et quelques nouvelles.

Les cours ont lieu le lundi de 9h30 à 11h, le mardi de 18h30 à 20h à la salle des sports. Il est possible d'assister aux premières séances sans engagement. Inscription sur place. La cotisation à l'année est de 32€.

Les séances sont animées par Chantal Raes diplômée EPGV aidée par Pierrette Minnebois et le mardi par Manu Sarrasyn. Renseignements auprès de Danièle Lionet : 06 25 92 63 60



Comité des fêtes

La ducasse et la soirée du 13 juillet

Les festivités du samedi 13 juillet se sont déroulées dans une ambiance joyeuse. La place a été animée de 14h à 17h avec la traditionnelle ducasse. Petits et grands ont profité des manèges, ainsi que des nombreuses animations comme le maquillage, le sculpteur de ballons et les jeux flamands. En début de soirée, le concert du groupe Carbone 80 a mis l'ambiance et précédé la retraite aux flambeaux qui vu les participants défiler dans les rues du village. La soirée s'est poursuivie avec le feu d'artifice et le bal. Ce fut une journée remplie de rires et de souvenirs mémorables.



La brocante du 21 juillet : un véritable succès

La brocante du dimanche 21 juillet a été un grand succès, bénéficiant d'un beau soleil qui a attiré de nombreux visiteurs. Ce rendez-vous estival a, une fois de plus, conquis son public.



Toujours plus de fleurs !

Méteren, un village fleuri grâce à ses habitants ! Chaque année, le Comité des fêtes organise un concours des maisons et façades fleuries pour les Méterenois. Le dimanche 22 septembre, la remise des prix a récompensé les trois premiers de chaque catégorie. Dans la catégorie « maisons », les lauréats sont Georges Lionet, Alain Ryckwaert et Bruno Trainel. Pour la catégorie « façades », les gagnantes sont Béatrice Deneudt, Anita Duborper et Stéphanie Dezwellé. Félicitations à tous les participants et merci à eux d'embellir notre beau village !



A vos agendas !

• Le loto

Le samedi 2 novembre, ne manquez pas le SUPER LOTO organisé par le Comité des Fêtes. Les portes de la salle des fêtes de Méteren ouvriront dès 16h. Venez tenter votre chance et repartez avec de magnifiques lots ! Pour garantir votre place, pensez à réserver au 06 63 49 25 58.

• Le Marché de Noël

Cette année, le Marché de Noël se tiendra les 30 novembre et 1er décembre. Une belle occasion pour préparer les fêtes dans une ambiance chaleureuse.

• La Saint-Nicolas

Le spectacle de la Saint-Nicolas, tant attendu des enfants, aura lieu le mercredi 4 décembre. Un moment magique à ne pas manquer pour toute la famille !

• Le Téléthon

Participez à la grande soirée du Téléthon le vendredi 6 décembre à la salle des fêtes de Méteren. Votre soutien est essentiel pour cette cause solidaire.

• Le colis des aînés

Afin de réduire le gaspillage, les aînés souhaitant recevoir leur colis sont invités à s'inscrire avant le 13 novembre 2024, soit via le document reçu dans votre boîte aux lettres, soit directement à la mairie ou sur le site du Comité des Fêtes. Ce colis est offert aux habitants de Méteren âgés de plus de 70 ans ou nés en 1954. La distribution aura lieu le vendredi 13 décembre 2024, de 14h à 17h, à la salle des fêtes. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'hésitez pas à nous contacter.



Reboise ta Flandre !

Les haies qui composent le bocage flamand sont une identité forte de notre territoire. Outre la contribution au cadre de vie et à notre paysage local, celles-ci ont de nombreux rôles pour la biodiversité (alimentation, refuge...), la régulation du climat (limite le vent, le ruissellement...), la qualité du sol, etc. Dans le cadre de sa compétence environnement, Cœur de Flandre aggro propose divers dispositifs permettant l'entretien et la plantation de haies.

Zoom sur la plantation :

Pour la plantation de haie, si votre projet comporte moins de 150 plants (+/- 75m de haies) nous vous proposons de commander via l'opération « Plantons le Décor » (ci-après).

Pour les projets supérieurs à 150 plants, ceux-ci peuvent être pris en charge par l'Association Les Jardins du Cygne à Arnèke, n'hésitez pas à les contacter : lesjardinsducygne@gmail.com

Zoom sur l'entretien :

Pour l'entretien des haies, le dispositif est désormais similaire pour les agriculteurs et les particuliers, à condition d'avoir minimum 500 mètres linéaires de haies. La

communauté d'agglomération vous aide à financer. Plus d'informations sur le site <https://cc-flandreinterieure.fr/fr/rb/1951770/aides-en-faveur-du-bocage>

« Plantons le Décor » est une opération de commandes groupées d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières d'origine locale, mise en place par les Espaces Naturels Régionaux, en partenariat avec Cœur de Flandre aggro.

Chaque année, les commandes s'ouvrent en ligne sur le site www.plantonsledecor.fr. Cette année en Cœur de Flandre les commandes

sont clôturées le 13 novembre pour une livraison le samedi 7 décembre 2024 à Hazebrouck.

Quelques bonnes raisons de participer à cette opération :

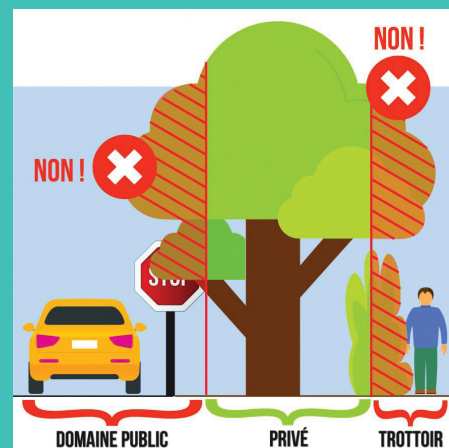
Les pépiniéristes sont sélectionnés selon un cahier des charges précis qui garantit la provenance locale et la qualité des plants ; les commandes sont groupées ce qui permet d'avoir des coûts avantageux ; un grand choix de variétés et de nombreuses informations vous permettront de trouver des réponses à vos attentes, telles que des essences persistantes ou des fruitiers à votre goût.



Vigilance : la municipalité souhaite sensibiliser l'ensemble des riverains au problème de sécurité routière concernant les plantations d'arbres et d'arbustes le long de la voie publique.

En effet, il est important de préserver la sûreté des piétons, notamment les personnes en situation de handicap ou les enfants en poussettes, ainsi que celle des automobilistes.

Nous rappelons donc qu'en bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ou locataire, qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



Tout se recycle ! Les pépins de melon, courge, pastèque.

Des recherches effectuées sur ces graines ont révélé que leur consommation était hautement bénéfique pour la santé. Très riches en protéines, calcium, zinc, magnésium, cuivre, phosphore et vitamines elles sont très énergisantes. Les phytostérols qu'elles contiennent protègent le système immunitaire.

Préparer des graines grillées en apéritif.

Ne jetez pas les graines de melon ou de courge, mais récupérez-les. Lavez-les et nettoyez-les bien en enlevant les restes de pulpe puis essuyez-les dans un torchon. Elles doivent être débarrassées de toute humidité. Faites-les ensuite légèrement griller dans une poêle à feu doux en remuant sans cesse. Veillez à ce qu'elles ne brûlent pas. Salez légèrement. Les graines sont prêtes pour l'apéro !



Comment nettoyer sans polluer ?

Comment nettoyer sans polluer ?

Le savon noir végétal est élaboré à partir de potasse et d'un corps gras (huiles végétales de

lin, tournesol, olive...). D'aspect sirupeux à partir de 10% de concentration de savon, Il peut aussi se présenter sous forme pâteuse du fait d'une forte concentration en savon (40% et plus). C'est un excellent nettoyant multi-usages,

Le savon noir dégraisse, détache, nettoie et fait briller presque tous les types de surfaces dans la maison et l'atelier. Ses autres applications multiples au jardin ou pour le soin des animaux en font un produit économique et indispensable. Il ne présente aucune toxicité pour l'organisme, ni pour l'environnement

Le savon noir liquide est obtenu par dilution d'une part de savon en pâte et deux parts d'eau chaude. Les usages et recettes élaborées à partir du savon noir sont très nombreuses.



Rénovation énergétique

Ne laissez pas vos dépenses de chauffage s'envoler !



Le Syndicat Mixte Flandre et Lys et l'Espace Conseil France Rénov accompagnent les propriétaires privés (occupants ou bailleurs) à réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat ancien (amélioration énergétique, traitement de logements dégradés) en étudiant votre projet et en mobilisant des aides publiques.

Les bons réflexes à adopter :

- Contactez le guichet unique de l'habitat afin de vérifier la faisabilité de votre projet de rénovation et prendre un rendez-vous personnalisé avec le Conseiller France Rénov du territoire pour vérifier les subventions auxquelles vous aurez droit.
- Ne donnez pas suite aux entreprises qui disent être mandatées par des organismes publics, les services publics ne démarchent jamais.
- Recherchez vos entreprises (labélisées RGE) sur le site <https://france-renov.gouv.fr/> et sollicitez les entreprises du territoire pour vos devis. Vous pourrez vérifier la qualification des entreprises et leurs compétences sur ce site.
- Ne versez aucune somme d'argent et ne signez pas les devis dans la précipitation, ni plan de financement. Toutes demandes de subventions doivent se faire avant les travaux.

Contact :

Guichet Unique de l'habitat : 03 62 42 00 31, permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30'

Service public neutre et gratuit avec un accueil sur rendez vous personnalisé



Eglise Saint Pierre-Saint Paul

En accord avec le curé de la paroisse, l'Abbé Lener, la commune souhaite que l'Eglise Saint Pierre – Saint Paul soit intégrée au réseau Église ouverte. Ce réseau offre conseils et moyens de communication et comporte plusieurs centaines d'édifices religieux dans la région, ailleurs en France et aussi chez nos voisins européens.

Ce lieu de recueillement qui accueille les cérémonies religieuses est aussi le principal monument de la Commune témoignant de son histoire parfois tourmentée comme l'ont rapporté nos spectacles Son et Lumière de ces dernières années.

Son clocher signale au loin notre village qui vit au rythme de ses sonneries de cloches.

Celles et ceux qui visitent notre Église y viennent donc en recherche de divers intérêts. Il y a même des visiteurs qui viennent parfois de loin.

Pour enrichir ce qu'on peut trouver lors de ces visites nous faisons appel à témoignages et documents ayant trait à l'Église de Méteren : histoire, architecture, cérémonies, commémorations, évènements, décoration et œuvres d'art qui s'y trouvent, personnes attachées à la vie et à l'histoire du monument, ... Nous sommes aussi preneurs d'idées pour relever l'agrément et l'intérêt de visiter notre l'église que ce soit pour s'y recueillir dans ce lieu de paix ou pour s'y documenter. Votre contribution pourra être un écrit ou un

message adressé par courriel qui donnera cette information ou renverra vers une source à consulter.

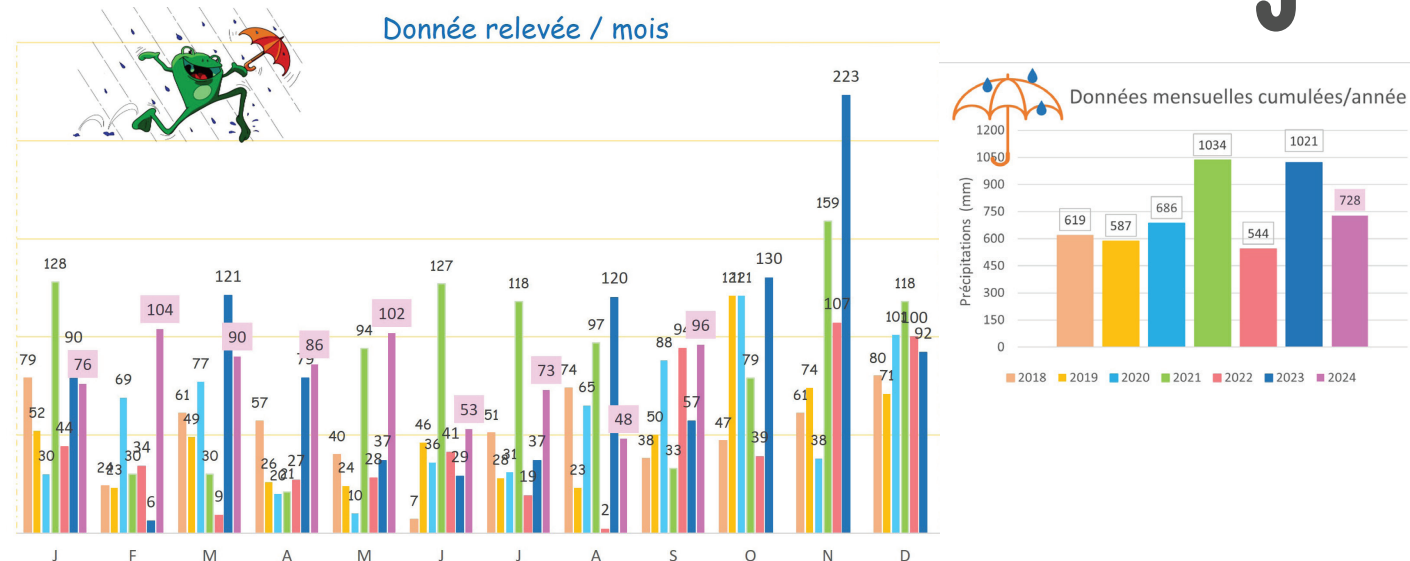
Vous pourrez faire cette communication soit directement en Mairie de Méteren à l'adresse contact@ville-meteren.fr soit auprès de l'Abbé Lener ou encore auprès de Marie-Christine Descamps à l'adresse mc.descampsnamur@gmail.com qui pourra vous communiquer pour avis et contribution une première ébauche de la présentation de l'Eglise Saint Pierre – Saint Paul de Méteren. N'hésitez pas à rejoindre le petit groupe de Méterenois qui vont animer cette action. Grand merci pour vos contributions.



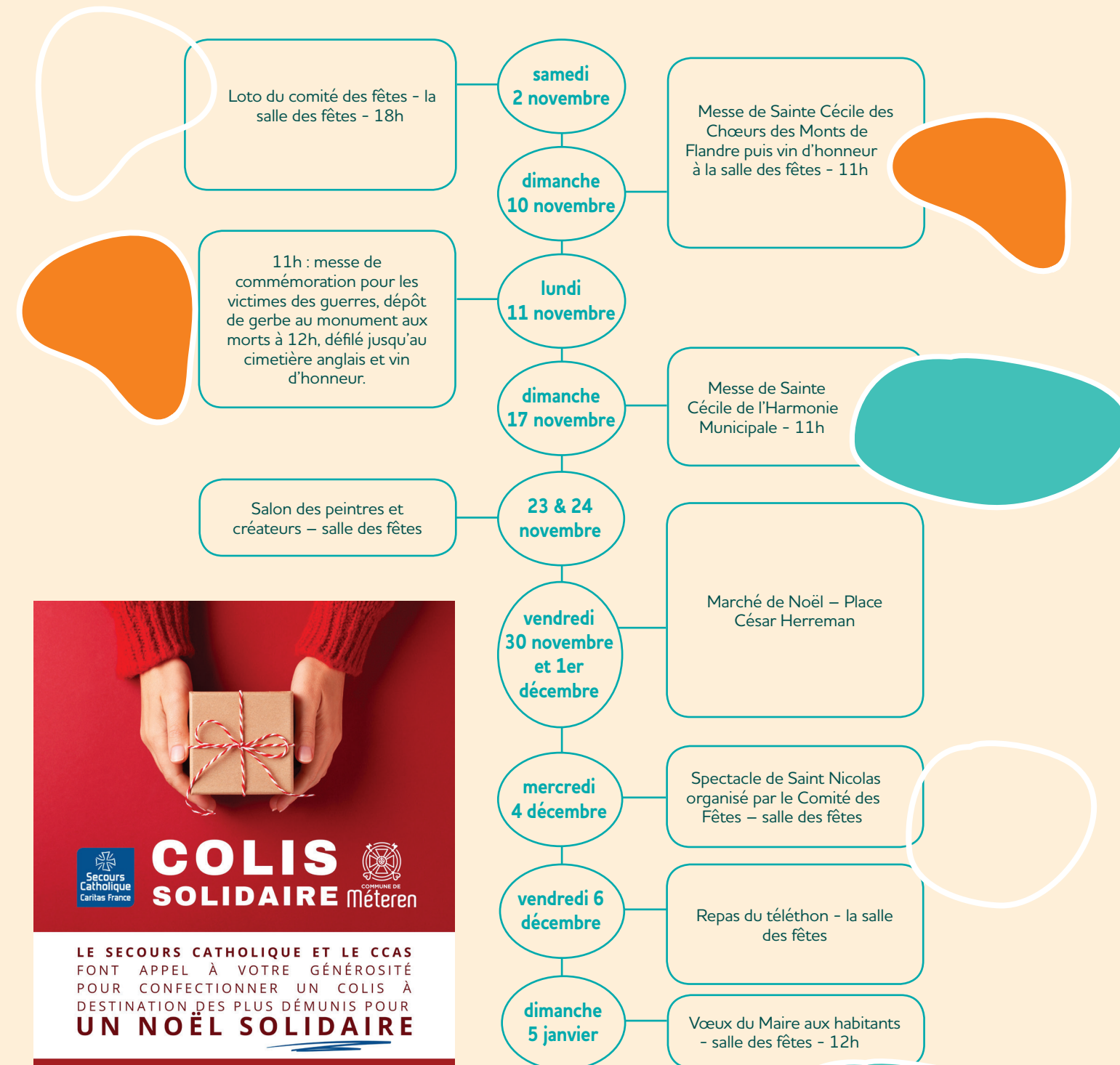
Pluviométrie

Représentation graphique de la pluviométrie sur notre commune par Mme Bénézech I. grâce aux relevés de Mr Ponseel D., elle permettra dorénavant de visualiser l'évolution mensuelle des précipitations.

Nous observons un cumul 2024 élevé à fin septembre qui laisse présager un profil annuel voisin des années 2021 et 2023.



Calendrier des festivités :



COLIS SOLIDAIRE

LE SECOURS CATHOLIQUE ET LE CCAS FONT APPEL À VOTRE GÉNÉROSITÉ POUR CONFECTIONNER UN COLIS À DESTINATION DES PLUS DÉMUNIS POUR UN NOËL SOLIDAIRE

La collecte débutera le mercredi 27 novembre soit en déposant votre colis au pied du sapin en mairie soit à l'école de votre enfant et prendra fin le jeudi 12 décembre.

Quelques idées dans votre colis : carte de vœux ou dessin ; une gourmandise ; un vêtement ou accessoire chaud ; un livre, jeu ou jouet ; un produit d'hygiène ou de beauté.

N'oubliez pas de préciser sur l'emballage : adulte ou enfant ; homme ou femme ; taille.

MERCI À TOUS POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ

LES COLIS SERONT CONFIES AU SECOURS CATHOLIQUE QUI SE CHARGERA DE LA DISTRIBUTION.



MARCHÉ

DE NOËL



30 NOVEMBRE & 1ER DÉCEMBRE 2024

MÉTEREN - PLACE CÉSAR HERREMAN

Comité des Fêtes



www.comitefetesmeteren.fr



Comité des Fêtes de Méteren

